

CLASSES EN LUTTE...

n° 82 - juin 2007

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique



ATTENTION RÉGRESSIONS! à nous de réinventer l'avenir

Ni Dieu, ni César, ni tribun, l'avenir nous appartient

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES va inévitablement marquer nos conditions de vie, de travail et de lutte. C'est finalement le candidat de la droite qui l'a emporté, en ayant notamment si bien récupéré et intégré dans son discours et son programme les idées nauséabondes de l'extrême-droite.

Ces élections témoignent d'une véritable « droitisation » de la vie politique et de la société française, par son assise électorale comme par les thèmes abordés et les projets portés. Face à cela, la gauche est bien incapable de proposer une quelconque alternative au plan politique, social et économique. Il est d'autant plus terrible que tant de salariés et de personnes des classes populaires aient porté leur suffrage sur ce candidat qui par illusions, démagogie ou confusion est apparu, à toutes celles et tous ceux victimes d'insécurité sociale, tel un homme providentiel apportant réponses et solutions à leurs problèmes quotidiens et inquiétudes dans l'avenir. Pourtant les salariés et les classes populaires n'ont rien à attendre de ce nouveau président et de son programme !

Dès son premier discours, le futur président a rappelé les idées qui fondent son projet de société : travail, autorité, morale, mérite, identité nationale... Autant de valeurs qui vont se décliner avec les intérêts des classes dirigeantes et possédantes et un projet de société réactionnaire et nationaliste. Inévitablement les inégalités vont continuer à se creuser, la précarité va se développer, le démantèlement des services publics et de la protection sociale va s'accélérer, le moralisme empreint de religion va renforcer son emprise sur la société et les dérives

répressives et sécuritaires, dont les immigrés et sans-papiers sont les premières victimes, vont s'amplifier. Toutes ces logiques vont s'articuler avec des mesures très concrètes qui risquent d'être mises en place très rapidement si on ne s'y oppose pas : remise en cause du code du travail, attaques contre le droit de grève avec notamment la mise en place du service minimum dans les transports, mise en place d'un bouclier fiscal favorisant les plus riches... Autant de mesures dont les salariés et les classes populaires feront les frais et qui vont renforcer cette société inégalitaire et capitaliste.

La lutte collective plutôt que la résignation !

Face à une telle situation, nous savons que seule la construction d'un rapport de force au plan social peut changer les choses et éviter que la France connaisse à son tour le même sort ultra-libéral que l'Angleterre des années 80 avec Thatcher. Il est nécessaire de rompre avec l'attentisme trop souvent de mise au lendemain d'élections présidentielles, de s'organiser et d'user des armes de la manifestation, de la grève et de l'occupation pour bloquer le rouleau compresseur libéral et sécuritaire qui s'annonce, défendre ce qui reste de services publics et de système de protection sociale et peut-être aussi retrouver le chemin des conquêtes sociales.

Ne comptons que sur nous-mêmes et sur nos luttes, au quotidien, dans nos quartiers et lieux de travail, pour faire émerger un mouvement social autonome, solidaire et émancipateur porteur d'autres logiques et projet de société.

Ils se durcissent, durcissons nos luttes !
Le compte à rebours est enclenché !

Carte scolaire... le jeu est truqué !

La suppression de la carte scolaire revient sur la table. Comme Segolène était pour également, nous n'avons aucun doute. À l'image de son prédecesseur, Darcos renverse le sens des mots sans honte. Non Monsieur ! la suppression de la carte scolaire ne favorisera pas « la disparition des écoles ghettos ». De qui se moque-t-on ? Les élites se regrouperont, la sélection à l'entrée des établissements va se durcir et ceux qui ne répondent pas aux critères n'auront pas le choix. C'est la ségrégation scolaire qui va exploser.



Contre la précarité, on peut gagner !

L'exemple de la lutte menée pour les CAE dans le 93 démontre que des victoires sont possibles, à condition de s'en donner les moyens, à condition d'utiliser les bonnes armes ! (voir article au dos)



Classes en lutte...
est diffusé par mail. Pour le recevoir
automatiquement inscrivez-vous à :
fede-educ@cnt-f.org

Laissez-les grandir ici ! Hier, aujourd'hui, demain, ils sont sous notre protection

Du 13 au 30 juin, le Réseau Education sans frontières se fait entendre haut et fort dans toute la France.

Une rencontre nationale de notre Réseau s'est tenue samedi 12 mai à Belleville, à deux pas de l'école Rampal. Membres de RESF, de Lille à Marseille, de Strasbourg à Toulouse, nous nous sommes rencontrés pendant une journée pour faire le bilan d'une activité dont le développement depuis bientôt trois ans a surpris tout le monde - à commencer par nous-mêmes - et qui n'est pas prête de s'arrêter, tant que nos voisins étrangers ne seront pas reconnus pour ce qu'ils sont : dans nos écoles, des élèves et des parents comme les autres, dans nos quartiers des habitants et non des suspects, dans les entreprises des collègues.

Nous avons fait un état des lieux : des menaces répétées, qui visent les familles mais aussi les soutiens (et qui font de tous les citoyens qui s'engagent des délinquants potentiels de la solidarité, cf. les récents procès de Florimond Guimard et de François Auguste, ou celui qui vise les militants de l'Oïse, poursuivis au mépris de la liberté d'expression), des tentatives d'expulsion qui visent à engendrer la peur, mais aussi une solidarité de tous les instants ; car les initiatives se multiplient : devant les commissariats, dans les écoles par la grève (par exemple vendredi dernier aux écoles Métra dans le 20^e arrondissement de Paris), dans les tribunaux, au port de Marseille (le père de famille dont nous l'ex-

pulsion a été empêchée le 1er mai est maintenant libéré), dans nos quartiers - des banderoles colorées au mur des écoles à la pétition « Laissez les grandir ici », en passant par nos farandoles, déjeuners solidaires, projections de films, rassemblements divers. Nos actions, intenses et variées, menées avec la même énergie que celle que nous employons pour élever nos enfants, aider nos amis, faire de belles choses, ont souvent pu mettre un frein à l'injustice qui frappe nos voisins.

Car c'est bien une injustice de faire d'une partie de la population un bouc émissaire et de la harceler. Non, il n'y a pas de "problème" de l'immigration dans un pays qui accueille des immigrants de façon continue depuis plus d'un siècle. Il y a des problèmes bien réels, dans le monde et ici, de pauvreté, de manque de droits, d'inégalités. C'est pour les cacher qu'on invente ce "problème de l'immigration"; l'Etat a déjà déployé pour ce faire des efforts considérables, en propagande, en moyens policiers, et son chef actuel nous dit qu'il va en faire encore plus !

Face à cette chasse inutile, coûteuse et surtout injuste, nous continuons notre combat solidaire. Le monde de l'école persistera tranquillement à défendre ses valeurs : le droit à l'éducation pour tous bien sûr, et, au-delà, la liberté (de fuir le désespoir ou la guerre, de circuler), l'égalité (quelle que soit son origine), la fraternité. Dans nos quartiers, les établissements scolaires resteront

ces tremplins de la solidarité, qui placent la justice au dessus des lois ou décrets de circonstance qui bafouent les textes de défense des droits de l'Homme et de l'Enfant ratifiés par la France.

Ce samedi, nous avons donc pris plaisir à affûter notre outil de résistance qui s'appelle Réseau Education sans frontières, un outil souple, convivial et indépendant; nous sommes contents de constater que depuis une semaine de nouvelles personnes nous rejoignent. Des raisons supplémentaires, s'il en était besoin, pour renforcer notre volonté de défendre les familles et les jeunes « sans-papiers ».

Sans papiers, mais pas sans amis car nous continuons à être présents tous les jours à leurs côtés. Du 13 au 30 juin nous dirons haut et fort dans la France entière, par un ensemble d'apparitions publiques dont nous mettons au point le programme, que nous voulons un été serein pour tous nos voisins et amis.

- Rejoignez les collectifs RESF près de chez vous et les réseaux de vigilance

- Signez et faites signer autour de vous la pétition « Laissez-les grandir ici ! »

- Diffusez partout autour de vous « l'adresse aux citoyens » du RESF

- Participez aux actions et mobilisations du réseau : avec vous nous serons plus forts !

Victoire quand les CAE s'en mêlent !

LA MOBILISATION DES COLLEGES CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) du collège Fabien à Saint-Denis, à l'initiative de la section CNT, a pris une autre ampleur ces dernières semaines. A force de ténacité et de solidarité, et grâce à un soutien sans faille des sections syndicales de l'établissement, elle a ouvert la voie à une lutte qui concerne tous les CAE - plusieurs centaines à ce jour, dépendants du Conseil Général de Seine-Saint-Denis (CG) et de l'Inspection Académique (IA) - des collèges du département.

Refusant le traitement au cas par cas, ils ont décidé d'obtenir des rendez-vous au CG (collègues aux services d'entretien et de cantine) et à l'IA (collègues des services Vie Scolaire et administratifs), afin de porter des revendications assistant leurs employeurs à mettre fin à la précarité par la titularisation ou la contractualisation de toutes et tous. Du coup, ils ont donné des idées à d'autres CAE des collèges Garcia Lorca de Saint-Denis et Louise Michel de Clichy-sous-Bois, informés de leur initiative, qui ont décidé de se joindre au mouvement et d'obtenir d'être reçus ensemble pour une lutte collective sur la question.

Soutenus par des pétitions largement signées dans les trois établissements, par la solidarité de collègues qui ont décidé la grève et/ou mis en place une caisse de soutien, ils ont, malgré les tergiversations et les réticences des services du CG jusqu'au dernier moment, organisé et réussi, le mardi 29 mai, deux rassemblements devant le CG puis devant l'IA, et obtenus, d'être tous reçus en délégation par ces deux instances, le même jour. Mardi matin, le CG, en réunissant tous ses ser-

vices compétents sur la question, a visiblement pris la mesure de la situation des précaires dans les établissements et de leur détermination à lutter. Renonçant explicitement à un traitement local de la situation au cas par cas, plusieurs annonces ont été faites qui vont dans le sens des revendications des CAE :

Fin des recrutements en CAE et de la politique hérités de l'Etat, en 2004, avec la décentralisation.

Réabsorption de la précarité par une note soumise au vote de l'assemblée du CG dès le mois de juin, projetant l'ouverture, à chaque rentrée, sur deux ans, de postes statutaires de la fonction publique à la hauteur d'un poste temps-plein pour deux contrats type CAE. Chaque CAE du département, avant la fin de son contrat, rencontrera les services compétents du CG, pour un examen de sa situation et la construction de ses perspectives, en vue d'occuper ces postes.

Engagement à contractualiser, plus ou moins prioritairement - la délégation a bien insisté - celles et ceux qui n'ont pas la nationalité française et sont encore discriminés-es par le code de la fonction publique.

Réévaluation globale et locale, sur un an, des postes ouverts dans les collèges du département sur le principe des besoins de la vie collégienne. Ce travail se fera avec les syndicats et avec tous les établissements. En attendant, une équipe de TOS « volants » sera mise en place, pour soutenir, quand c'est nécessaire, le travail des équipes des établissements.

Au terme de la rencontre, la délégation a pris acte, en rappelant sa vigilance pour qu'aucun-e ne

reste sur le carreau ». Au final, tous ceux qui sont ressortissants de l'Union européenne devraient rentrer, au plus tard sous deux ans, dans la fonction publique territoriale. Pour les non-ressortissants, ce sera la contractualisation. Un nouveau rendez-vous a été pris, fin juin, pour faire le point, au terme du vote de l'assemblée du CG.

La délégation de l'après-midi, reçue par M. Rouquette, adjoint de l'IA, a dû faire face à un discours, fleuron de l'incurie de l'Etat, beaucoup moins engageant. Les services académiques et départementaux attendent, pour fin juin, des directives ministérielles. En attendant, malgré deux heures d'échange, notre interlocuteur n'a visiblement pas pris la mesure de la gravité de la situation et des revendications portées par la délégation, se contentant de palliatifs sans grande perspective (postuler d'ici la rentrée prochaine, pour des remplacements contractuels... sans débouché) et de propositions plutôt vides (passer des concours réservés... qui ne sont même pas ouverts, cette année). Plus globalement, il pense qu'il serait nécessaire, aujourd'hui, de créer un « corps technique », pour couvrir des besoins en personnels qui sont apparus avec les emplois-jeunes et qui continuent d'être couverts par les CAE administratifs et Vie Scolaire... et d'autres besoins encore (de d'amalgames !) qui ne sont pas couverts comme la maintenance informatique. Ici, la lutte ne fait que commencer, nous n'en resterons pas là.

La CNT entend, comme elle l'a toujours fait, soutenir jusqu'au bout, ces conquêtes contre la précarité et l'emploi sans droit, par des pratiques de luttes collectives et solidaires.

Refusons « base-élève » !

Vous avez été sollicité, ou vous le serez bientôt, pour utiliser dans votre école Base Elève.

C'est un outil présenté comme une « aide à la gestion des élèves pour les directeurs(trices) d'école ». Le principe est, pour vous, d'entrer les coordonnées de vos élèves et de leur famille sur un fichier qui fonctionne par internet et dont les données sont stockées sur un ordinateur (à Orléans).

Vous entendrez les responsables de la mise en place du projet dire que les renseignements demandés sont anodins (si l'on excepte le champ « nationalité » qui fait craindre son utilisation pour la poursuite d'étrangers). Ils vous diront également que la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) ne s'est pas opposée à ce fichier et que de toutes façons, des fichiers similaires existent dans le second degré et que celui-ci sera obligatoire dès la rentrée prochaine.

Certes, à première vue, le fichier semble inoffensif, la plupart des écoles en ont un semblable sur l'ordinateur de la direction. Mais ce fichier sort de votre école ; il est mis en place au moment où se prépare une vaste opération de « prévention de la délinquance » qui s'appuie sur des rapports à caution scientifique (Rapport Benisti et rapport de l'INSERM) ainsi que sur un projet de loi du même nom (PDL). Les rapports dits scientifiques :

Attention, un renseignement qui nous paraît anodin, n'est pas pour tout le monde... Dans le rapport Benisti, une courbe mesurant l'entrée des enfants dans la délinquance donne comme indicateurs la marginalisation scolaire ainsi que l'absence d'activités péri-scolaires. Or ces champs sont prévus dans Base Elèves (et d'autres peuvent s'y ajouter au fil des années).

Même s'ils sont finalement revenus en arrière, le rapport de l'INSERM, évoquait un dépistage pré-natal de la délinquance... Les fiches scolaires des grands frères et sœurs pourront-elles servir ? La loi de prévention de la délinquance :

Dans le projet de loi de prévention de la délinquance (PDL) il est prévu que le Maire soit le pivot autour duquel se réunissent tous les acteurs (sociaux, éducatifs, police...) qui travailleront ensemble autour des « cas difficiles » ; le secret professionnel sera levé (« secret partagé »). Nous devons donc participer à ces instances, physiquement ou par le biais de ces fiches que nous aurons remplies.

Qui peut nous garantir ce que voudra dire « régler un cas » sous les prochains gouvernements ? Comment savoir qui pourra être considéré comme déviant ou dangereux ?

Résister maintenant
 Quand un enfant est enregistré dans Base Elève, il ne peut plus en être effacé et nous n'avons aucune idée de ce à quoi pourront servir un jour les renseignements que nous enverrons.

Une fois que cet outil sera mis en place... Si nos élèves doivent y figurer pour être comptabilisés sur la carte scolaire, aurons-nous le choix ? Si on nous demande de signaler sur Base Elèves un enfant qui a besoin d'une intervention du Réseau d'Aide ou d'un contrat d'intégration afin que la procédure se mette en place, ferons-nous le choix de résister ?

Base élève fait de nous un maillon de la chaîne de répression et de contrôle social. Refusons maintenant !

CNT 09 & SUD Educ 09

Université Grenoble I : des « CDD permanents »

L'UNIVERSITÉ JOSEPH FOURIER (Grenoble-1), comme toutes les facs, ne tournerait pas sans les "CDD permanents" (selon les termes de la présidence), personnes

qui sont là depuis des années sur des CDD renouvelés tous les ans. Record actuel sur le campus : 23 ans de CDD ! Selon les chiffres officiels, il y a parmi les IATOSS (personnels techniques et administratifs) 185 "CDD permanents" à

l'UIF, 125 à l'INPG, 70 contractuels à Stendhal, 200 à Pierre Mendès France (30% des IATOS dans ces universités). Dans la plupart des établissements de recherche les contractuel-les sont majoritaires !

Parmi eux, une bibliothécaire, depuis 7 ans en CDD renouvelés chaque année, apprend que son contrat n'est pas renouvelé en janvier 2007. Motif invoqué par la présidence : une restructuration de services. Son poste disparaît. On n'a donc plus besoin d'elle (en réalité les besoins de personnels en documentation sont criants bien sûr). Elle décide de se battre. Malgré les interventions intersyndicales (diff' de tracts à la cantine, entrevues avec la hiérarchie, pétition, conférence de presse), les dirigeants de l'Université s'en tament et font clairement voir leur mépris. L'ex président Y. Vallée avait promis aux syndicats de faire une nouvelle proposition..., qui s'est avérée être un décalage sur un nouveau CDD avec perte de salaire et ne correspondant pas à ses compétences ! Bel exemple de foutage de gueule.

Sans-papiers : passer ses exams...

DES COLLEGUES SE POSENT LA QUESTION : "Comment conseiller les élèves sans papiers pour qu'ils puissent passer leurs examens", « Que faire quand un élève n'a pas ses papiers pour passer ses examens ? »

Extrait d'un tract du RESF 76 : « Certains élèves étrangers ne peuvent présenter une pièce d'identité pour passer un examen. La circulaire du 20 mars 2002 règle ce problème en indiquant que les candidats ne disposent pas d'une pièce d'identité ont la possibilité de présenter à sa place « un certificat de scolarité très récent avec une photographie, certifiée par le chef d'établissement d'origine ».

La circulaire officielle : <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/special10/texte.htm#modalite>

Nouveau numéro de N'Autre école Terrains de lutte !

Parce que ce qui relie notre engagement syndical, pédagogique et social c'est bien le refus de la résignation et la conviction que l'action collective, ici et maintenant, est la seule solution pour en sortir ; N'Autre école est donc avant tout une revue « de lutte(s) ».

Ce dossier ambitionne de répondre à la question pourquoi a-t-on toujours raison de lutter ?

Pourquoi, mais aussi comment, avec quels outils, pour quelles causes... Lutter, donc, à l'école - puisque c'est là que nous travaillons - mais aussi « contre » l'école parfois, celle qui aliène, celle qui reproduit les inégalités...

Combat d'autant plus évident que notre syndicalisme ne saurait se laisser enfermer dans des corporatismes sous peine de perdre son cap : celui du social !

Prévention de la délinquance : c'est parti !

MARDI 22 MAI 2007, le conseil municipal de Castres (Tarn) a voté la mise en place du premier conseil pour les droits et devoirs des familles. C'est la première municipalité à mettre en application de manière officielle un des nombreux articles de la loi prévention de la délinquance votée le 5 mars 2007.

Ce conseil composé de trois élus et de deux représentants de la préfecture laisse peu de doute sur le dialogue que souhaite instaurer le maire UMP, Pascal Bugis avec les familles repérées comme étant en difficulté. Les recommandations et mesures d'accompagnement annoncées par le maire de Castres sont principalement des rappels à la loi et un chantage aux allocations familiales. Sous couvert de prévention, c'est une fois de plus une attaque faite envers les populations les plus pauvres qui devront subir le contrôle des élus qui les convoqueront pour les punir. C'est en effet un véritable tribunal municipal que permet la mise en application de cette loi.

Enfin, comme les élus ne sont sur le terrain qu'en période électorale, c'est en s'appuyant sur les professionnels de la santé, de l'éducation et du social qu'ils pourront mettre en oeuvre cette politique de contrôle. Nous continuons d'exiger le retrait de cette loi et de toutes les lois sécuritaires qui ne sont là que pour punir les pauvres et toutes celles et ceux qui refusent le système capitaliste. Nous nous engageons à être aux côtés des professionnels qui choisiront la résistance et qui refusent de devenir des délateurs. Nous soutiendrons aussi les personnes et les familles qui subiront cette répression.

Cette résistance ne sera efficace que si elle est collective. La fédération CNT santé social fonction publique territoriale continuera à lutter avec les autres organisations du collectif national unitaire de résistance à la délation.

Fédération CNT santé social fonction publique territoriale

N'Autre école ABONNEZ-VOUS la revue de la CNT-FTE

Je m'abonne pour 5 numéros au prix de
 20 (standard), 40 (soutien), à partir du numéro : ...
 15 (étudiants, précaires...),

NOM, PRÉNOM
 ADRESSE
 C.P. VILLE
 PROFESSION
 MAIL



Chèque à l'ordre de CNT-FTE à renvoyer à CNT-FTE, N'Autre école 33, rue des Vignoles 75020 Paris.

**À la sortie de nos écoles
ou dans nos quartiers...**



**Stop
aux rafles**